

MODIFICATION S1:
démontage 2 portes existantes
pose de deux nouvelles portes EI30-S

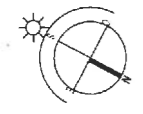
MODIFICATION S2:
pose de deux nouvelles portes EI30-S dans bates
existantes non fermées

MODIFICATION S3:
démontage 1 porte existante
pose d'une nouvelle porte EI30-S
démontage compteur électrique et condenseur

MODIFICATION S4:
démontage 2 portes existantes
pose de deux nouvelles portes EI30-S et EI60-S

PLAN SOUS-SOL -1

NIV: -2.15



ESCH
VU et APPROUVE

18 MAI 2026

Sous réserve des conditions stipulées
au Permis de construire n° 2025/1182

Le Bourgmestre,

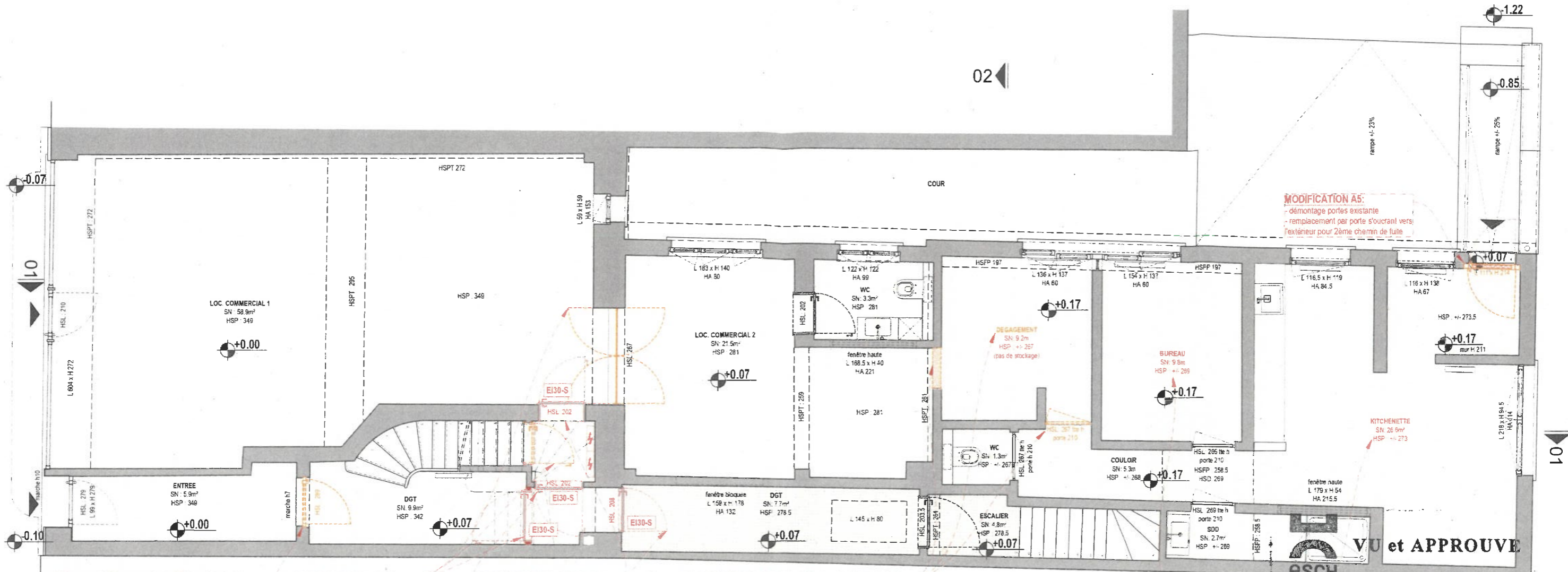
ind. date. modification.

EL'LE ARCHITECTS sàrl
7, rue du Fort Elisabeth, L-1463 Luxembourg
149, avenue Pammenter, F-75010 Paris
+352 691 198 266 | hello@el-le.net | www.el-le.net



MAÎTRE DE L'OUVRAGE.	PROJET.		
Mme Nadine PETRY	Réalisation d'un dossier de régularisation d'autorisation pour une maison unifamiliale avec rez commercial		
44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette	44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette		
OBJET.	ECH.	FORMAT.	COLLAB.
PLAN SOUS-SOL -1	1/75	A3	AD/FP
N° PLAN.	STADE.	DATE.	IND.
NPE02_AUT_S1_A3	AUT	15.01.2026	-

Chaque nouvelle version ou révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents. Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotations avant d'exécuter les travaux. Il devra signer toute différence constatée à l'architecte. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte.
Comportement au feu: l'acceptabilité des matériaux indiqués doit être vérifiée selon les critères définis par les réglementations et les derniers décrets en vigueur par le bureau de contrôle.
Le non-respect de cette note entraîne l'entière et exclusive responsabilité de l'exécutant.



Selon la loi du 6 décembre 2019, relative à l'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumées, des détecteurs devront être installés au niveau du local commercial (1 par local)

MODIFICATION A1:
- démontage 3 portes existantes
- pose d'une nouvelle porte EI30-S

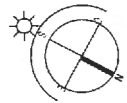
MODIFICATION A2:
- démontage 3 portes existantes
- pose de trois nouvelles portes EI30-S

MODIFICATION A3:
- percement mur existant pour créer accès vers zone amère
- transformation de la "pièce 3" en zone de circulation sans stockage
- suppression porte existante

MODIFICATION A4:
- changement affectation locaux

PLAN REZ-DE-CHAUSSEE

NIV: +0.00 / +0.17



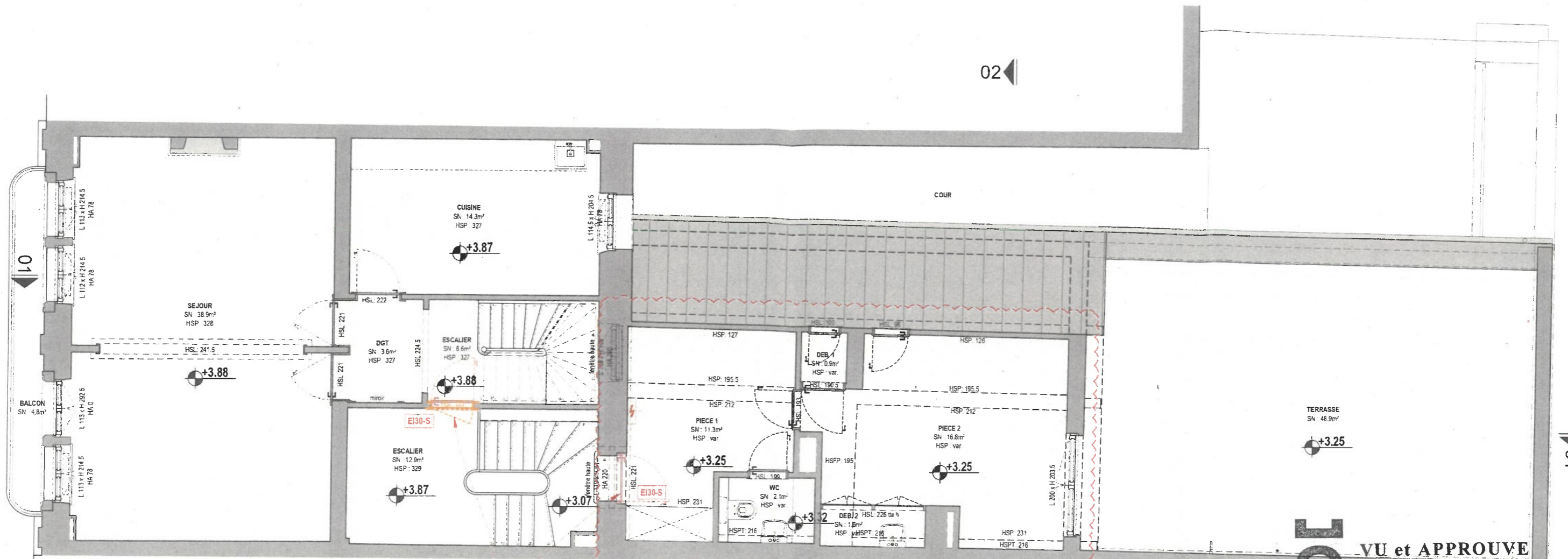
18 MAI 2026

Sous réserve des conditions stipulées au Permis de construire n° 20251082

Le Bourgmestre,

ind.	date.	modification.
EL'LE ARCHITECTS sàrl		
7, rue du Fort Elisabeth - L-1463 Luxembourg 149, avenue Pammentier - F-75010 Paris +352 691 198 266 hello@el-le.net www.el-le.net		
MÂÎTRE DE L'OUVRAGE.		PROJET.
Mme Nadine PETRY 44, Rue de l'Alzette - L-4010 Esch-sur-Alzette		Réalisation d'un dossier de régularisation d'autorisation pour une maison unifamiliale avec rez commercial 44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette
OBJET.	ECH.	FORMAT. COLLAB.
PLAN REZ-DE-CHAUSSEE	1/75	A3 AD/FP
N° PLAN.	STADE.	DATE.
NPED2_AUT_RD_A3	AUT	15 01 2026

Chaque nouvelle version ou révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents. Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotations avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler toute différence constatée à l'architecte. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution prématurée sans consulter l'architecte.
Comportement au feu : l'acceptabilité des matériaux indiqués doit être vérifiée selon les critères définis par les réglementations et les derniers décrets en vigueur par le bureau de contrôle.
Le non-respect de cette note entraîne l'entière et exclusive responsabilité de l'exécutant.

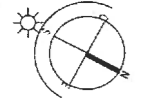


Selon la loi du 6 décembre 2019, relative à l'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumées, des détecteurs devront être installés au niveau du logement (chambres et chemins d'évacuation)

MODIFICATION B1:
 - démontage 2 portes existantes
 - remplacement par deux portes palières d'accès E130-S

MODIFICATION B2:
 - cette unité ne pourra être un logement indépendant, et est incorporée au logement principal et unique du bâtiment

PLAN ETAGE +1
 NIV: +3.25 / +3.88



VU et APPROUVE

ESCH

18 MAI 2026

Sous réserve des conditions stipulées
 au Permis de construire n° 2025/1082
 Le Bourgmestre,

[Signature]

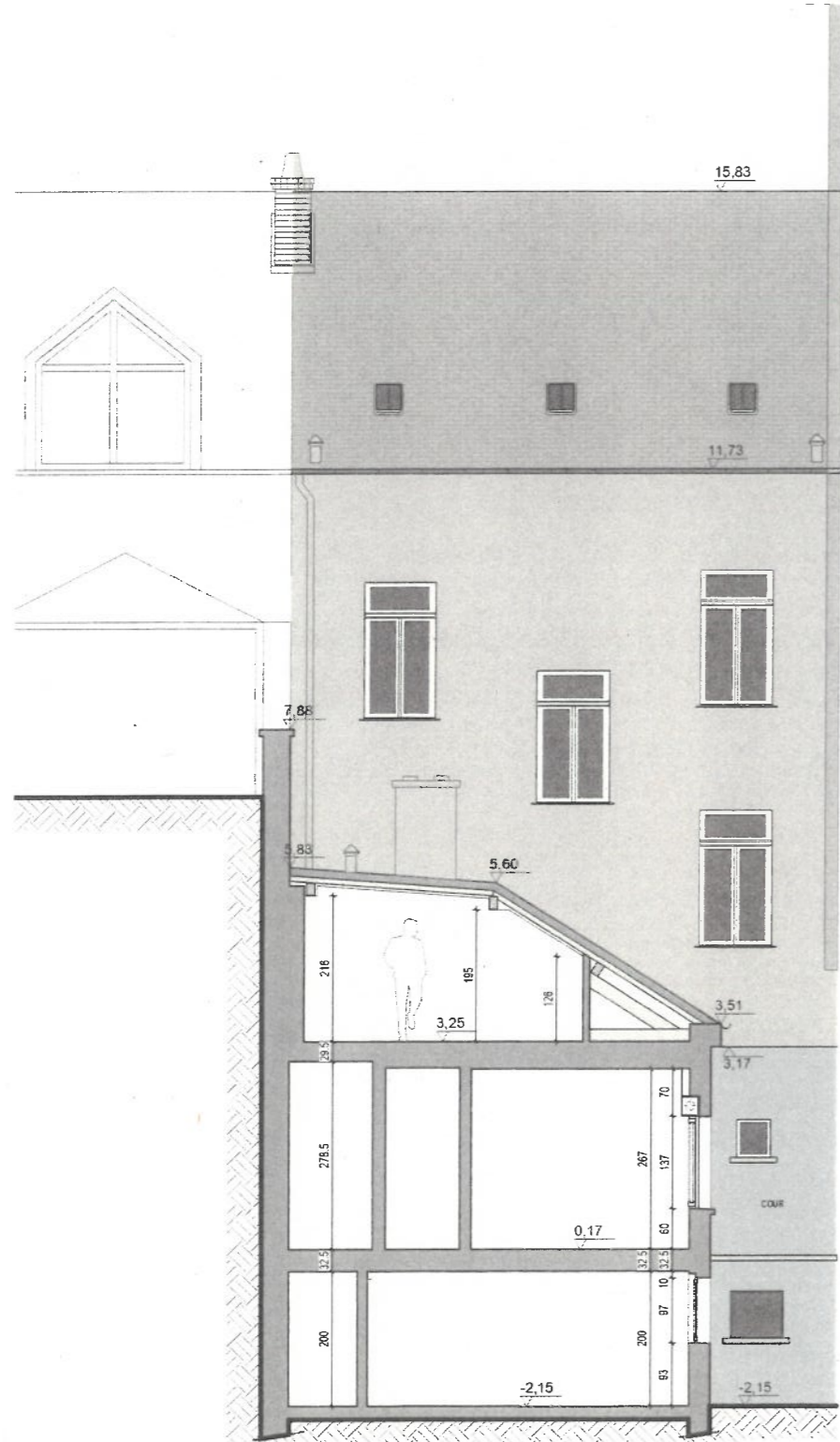
ind. date. modification.

EL'LE ARCHITECTS sàrl
 7, rue du Fort Elisabeth L-1463 Luxembourg
 149, avenue Pammenier, F-75010 Paris
 +352 691 198 266 | hello@el-le.net | www.el-le.net



MAÎTRE DE L'OUVRAGE.	PROJET.		
Mme Nadine PETRY 44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette	Réalisation d'un dossier de régularisation d'autorisation pour une maison unifamiliale avec rez commercial 44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette		
OBJET.	ECH.	FORMAT.	COLLAB.
PLAN ETAGE +1	1/75	A3	AD/FP
N° PLAN.	STADE.	DATE.	IND.
NPE02_AUT_R1_A3	AUT	15.01.2026	

Chaque nouvelle version ou révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents.
 Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. L'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotations avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler toute différence constatée à l'architecte. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution préliminaire sans consulter l'architecte.
 Comportement au feu: l'acceptabilité des matériaux indiqués doit être vérifiée selon les critères définis par les réglementations et les derniers décrets en vigueur par le bureau de contrôle.
 Le non-respect de cette note entraîne l'entière et exclusive responsabilité de l'exécutant.



COUPE 02
COUPE TRANSVERSALE



FACADE AVANT
SUR RUE DE L'ALZETTE



VU et APPROUVE

18 MAI 2026

Sous réserve des conditions stipulées
au Permis de construire n° 2025/1482

Le Bourgmestre,

ind. date. modification.

EL'LE ARCHITECTS sàrl
7, rue du Fort Elisabeth L-1463 Luxembourg
149, avenue Parmentier F-75010 Paris
+352 691 198 266 | hello@el-le.net | www.el-le.net



MAÎTRE DE L'OUVRAGE.		PROJET.		
Mme Nadine PETRY 44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette		Réalisation d'un dossier de régularisation d'autorisation pour une maison unifamiliale avec rez commercial 44, Rue de l'Alzette, L-4010 Esch-sur-Alzette		
OBJET:	ECH.	FORMAT.	COLLAB.	
COUPE 02 + FACADE AVANT	1/100	A3	AD/FP	
N° PLAN.	STADE.	DATE.	IND.	
NPE02_AUT_C2+E1_A3	AUT	15.01.2026	-	

Chaque nouvelle version ou révision de ce plan (nouvel indice) annule et remplace tous les plans précédents.
Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. L'entrepreneur
chargé de l'exécution des travaux est tenu de contrôler toutes les cotations avant d'exécuter les travaux. Il devra signaler
toute différence constatée à l'architecte. Il est strictement interdit de mesurer un dessin non coté en vue d'une exécution
prématurée sans consulter l'architecte.
Comportement au feu: l'acceptabilité des matériaux indiqués doit être vérifiée selon les critères définis par les
réglementations et les derniers décrets en vigueur par le bureau de contrôle.
Le non-respect de cette note entraîne l'entière et exclusive responsabilité de l'exécutant.